

APPEL D'OFFRES

**EVALUATION DE LA TRAJECTOIRE CARBONE DES PORTEFEUILLES BPIFRANCE
RECOURS A UNE PRESTATION DE CONSEIL**



1. Type de procédure

Cette procédure est un marché privé passé en appel d'offres à l'issue de laquelle l'offre la mieux-disante sera retenue par rapport aux critères indiqués et aux précisions éventuellement demandées et apportées par les candidats.

2. Préambule

Le commanditaire sera Bpifrance SA société anonyme au capital de 20 847 285 577,04 Euros dont le siège social est à Maisons Alfort (94710), 27-31 avenue du Général Leclerc, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 507 523 678.

Bpifrance, partenaire de confiance des entrepreneurs, a pour mission de contribuer à faire de la France un pays d'innovation et d'entrepreneurs.

L'action de Bpifrance s'articule autour de six métiers complémentaires :

- le soutien de l'innovation ;
- la garantie des financements bancaires et des interventions des organismes de fonds propres ;
- le financement des investissements et du cycle d'exploitation aux côtés des établissements bancaires ;
- le financement en fonds propres et quasi fonds propres dans les entreprises ;
- l'accompagnement non financier des entreprises et de leurs dirigeants ;
- l'assurance export à travers sa filiale Bpifrance Assurance Export.

Cette spécificité lui permet de proposer un continuum de solutions de financement, d'assurance et d'accompagnement non financier permettant aux entreprises françaises de bénéficier d'un soutien quelle que soit leur taille, à toutes les étapes clés de leur développement : création, R&D, croissance, internationalisation ou encore transmission, avec pour chacune de ces étapes, des impacts avérés sur la croissance de l'activité et de l'emploi.

L'article 1 de la Loi du 31 décembre 2012 relative à la création de Bpifrance rappelle l'une des missions fondamentales de Bpifrance : le soutien à la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique. Depuis sa création, Bpifrance s'est avéré être un acteur majeur du financement des entreprises et des projets dédiés à la transition écologique et énergétique de celles-ci, que Bpifrance soutient à travers un large panel d'outils.

Face aux conséquences de l'accélération du réchauffement climatique et au risque induit par une remise en cause de certains modèles d'activité économique, il est nécessaire d'amplifier les soutiens en faveur des entreprises à faible impact carbone, de celles dont le business model vise à combattre et/ou réduire les effets du dérèglement climatique, et en tout état de cause d'accompagner les entreprises dans leur transition.

Afin de renforcer son action en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique, Bpifrance a lancé en 2019 un ambitieux plan Climat qui poursuit aujourd'hui son déploiement. La stratégie climat de Bpifrance s'articule autour de 2 axes majeurs :

- l'évolution de son modèle opérationnel, afin de rendre compatible les activités de tous ses clients avec l'objectif de neutralité carbone de l'Accord de Paris ;
- l'amplification de l'action du groupe Bpifrance en soutien des projets et des entreprises de la transition écologique et énergétique.

3. Contexte de la mission

En lien avec l'Accord de Paris et la politique climatique de la Caisse des Dépôts et des Consignations (CDC), Bpifrance est engagée à la neutralité carbone à l'horizon 2050, ainsi qu'à l'alignement de ses portefeuilles avec l'objectif d'un réchauffement climatique limité à 1,5°C-2°C par rapport aux températures pré-industrielles.



Dans le cadre de son plan climat, et suite à la mise en place d'un outil d'estimation de l'empreinte carbone de son portefeuille, Bpifrance poursuit le développement de sa stratégie bas carbone et vise l'alignement de son portefeuille d'entreprises essentiellement non cotées (PME/ETI) avec une trajectoire d'émissions conforme à l'Accord de Paris. Dans ce cadre, Bpifrance recherche un accompagnement méthodologique relatif à la mesure de l'alignement de son portefeuille et soutenant ses objectifs de soutien à la décarbonation de l'économie.

4. Objet de la prestation

Les candidats sont appelés à formuler une offre de services permettant de répondre aux besoins suivants :

Périmètre :

Sur le principe, le cadre méthodologique amené à être développé au cours de la prestation devra pouvoir être décliné à l'ensemble des portefeuilles d'activité Bpifrance (activités de financement en crédit d'équipement, d'investissement en fonds propres et quasi-fonds propres dans les entreprises, de garantie de crédit bancaire, d'assurance export et d'accompagnement non financier)¹. Il pourra toutefois être envisagé de focaliser la mission sur un ou plusieurs sous-portefeuilles de Bpifrance (par exemple, en fonction de la disponibilité des données carbone déclarées par les entreprises, de l'importance des enjeux de décarbonation associés à ces sous-portefeuilles, du profil des entreprises, ...).

Objectifs visés :

Projection dans le futur des émissions carbone des portefeuilles Bpifrance, et proposition d'objectifs de réduction des émissions compatibles avec l'Accord de Paris.

Il s'agit d'aider à mettre en place une méthodologie permettant de qualifier la trajectoire future des émissions de GES des portefeuilles Bpifrance à partir de la situation courante de ces portefeuilles, et de proposer des trajectoires de réduction des émissions permettant l'atteinte des objectifs de décarbonation que s'est fixés Bpifrance (émissions des entreprises clientes compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris). La méthodologie devra être conforme à des scénarios scientifiquement reconnus ainsi que garantir la cohérence avec les trajectoires normatives existantes (Stratégie Nationale Bas Carbone), tout en prenant en compte le rôle contracyclique de Bpifrance. Dans ce contexte, le prestataire retenu devra notamment tenir compte :

- de l'état de l'art des outils en matière de calcul des budgets carbone et des objectifs associés de réduction des émissions des entreprises financées ou investies (par exemple approche SBTi, Sector Decarbonization Approach, SBT Portfolio Coverage, Temperature Rating...);
- des objectifs définis *supra* ainsi que des spécificités des portefeuilles d'activité de Bpifrance (notamment sur le plan de la collecte des données nécessaires au bon déploiement des méthodologies).

Les portefeuilles Bpifrance concernés sont : Financement, Investissement direct, Garantie (y compris le Prêt Garanti par l'Etat), Fonds de fonds. La volumétrie approximative est la suivante :

- Financement ~ 50k lignes
- Investissement ~ 2 000 lignes
- Fonds de fonds ~ 5 000 lignes
- Garantie ~ 300k lignes
- Prêt Garanti par l'Etat ~ 600k lignes

Ces portefeuilles sont principalement constitués de TPE-PME (chaque année, les TPE-PME représentent environ 95 % des entreprises soutenues par Bpifrance en nombre, pour environ des trois quarts des montants de financement octroyés).

¹ La méthodologie développée devra également pouvoir être étendue / adaptée au portefeuille obligataire géré par la Direction Financière de Bpifrance visant à répondre à des besoins de placement de trésorerie.



La mission consistera également à développer des simulations de trajectoire sur la base de cette méthodologie et de décrire les conditions d'atteinte de l'alignement (par exemple au regard d'axes tels que la taille ou le secteur d'activité des entreprises clientes).

Ainsi, sur la base d'une trajectoire cible, il sera demandé de pouvoir la décliner à travers des scénarios de transitions climatiques externes comme les scénarios NGFS ou internes d'orientations stratégiques. Les déclinaisons, traductions des différents scénarios de transition avec les trajectoires de décarbonation associées devront être clairement exposées et auditables.

La méthodologie proposée devra garantir la faisabilité d'un suivi périodique du niveau d'éloignement du portefeuille par rapport à la trajectoire. Elle devra s'appuyer sur les exercices existant d'estimation de l'empreinte carbone du portefeuille et pouvoir prendre en compte l'évolution de ceux-ci.

Bpifrance sera attentif à ce que la prestation propose un cadre robuste, transparent et reproductible par la suite en interne, que ce soit pour le travail de mesure de l'alignement comme de l'exercice de simulations. Sans préjudice d'éventuelles adaptations méthodologiques qui pourraient être nécessaires à la conduite de l'exercice, et qui devront être dûment documentées et justifiées, la méthodologie doit autant que possible faire référence et faire l'objet d'une reconnaissance par la littérature scientifique internationale. Les sources ainsi que les valeurs des paramètres utilisés pour les projections doivent être transparentes et être conçues de sorte à pouvoir faire l'objet de mises à jour et de révisions ultérieures.

La méthodologie déployée devra également pouvoir s'insérer avec les outils ou normes opérationnelles déjà mobilisés au sein de Bpifrance dans le cadre de travaux connexes. Ainsi, les trajectoires définies devront pouvoir être raccordées aux nomenclatures sectorielles NACE/NAF.

Les travaux seront supervisés par un comité de pilotage réunissant le prestataire retenu ainsi que différentes entités de Bpifrance (dont son équipe Coordination Climat, sa Direction des Etudes, Direction de la Stratégie, Direction du Développement Durable & RSE, Direction des Risques, Direction Financière, Direction Data).

Le prestataire devra notamment ainsi faire figurer le plus clairement possible dans sa proposition les différentes étapes du processus de déploiement de la méthodologie et les données requises pour ce déploiement (données d'émissions ou financières relatives aux entreprises en portefeuille, hypothèses macroéconomiques à mobiliser etc...).

5. Modalités de l'accompagnement

1) Lieu de la prestation

La prestation sera réalisée dans les locaux de Bpifrance afin de permettre la pleine intégration de la méthodologie par ses équipes, et assurer leur capacité à mettre à jour la méthode et à pérenniser son usage.

2) Présentation de l'offre

L'offre précisera :

- le nom et l'adresse du titulaire ;
- les compétences et expériences dans le domaine de l'accompagnement et du conseil dans la mesure de l'empreinte carbone des entreprises, et le calcul de trajectoires carbone dans le secteur financier ;
- la composition de l'équipe en charge du projet ainsi que la désignation d'un chef de projet. Les identités et CV des différents membres de l'équipe projet figureront dans le dossier ;
- la proposition détaillée (méthodologie, périmètre...) sur la base du présent cahier des charges ;
- l'échéancier détaillé de la mission et le nombre de jours de titulaire, un devis détaillé ainsi que le coût total HT et TTC de la mission ;
- les outils et moyens mobilisés pour la mission.

3) Durée d'exécution et Planning de la mesure de l'empreinte carbone de Bpifrance



La prestation aura une durée d'exécution calendaire de 6-7 mois. Le planning prévisionnel de la prestation se déroulera comme suit :

- Juin 2022 : Lancement de la prestation ;
- Septembre 2022 : Présentation des premiers résultats relatifs aux scénarios de décarbonation ; aux projections des empreintes des portefeuilles Bpifrance et aux objectifs de réduction des émissions associés ;
- Décembre 2022 : fin de la prestation et remise des livrables finaux.

4) Modalités de paiement

Les sommes dues au titulaire de la prestation seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

La facturation sera adressée (sauf avis contraire d'ici au déroulement de la prestation) à **Bpifrance SA** intervenant tant en son nom qu'au nom de ses filiales.

5) Livrables

Les livrables finaux (date et contenu) devront être précisés dans l'offre du candidat.

6) Cession de droits

Le titulaire retenu cédera à titre exclusif l'intégralité des droits de propriété intellectuelle ou titres de toute nature, y compris les droits d'exploitation, afférents aux résultats de la prestation.

6. Déroulement de l'appel d'offres

1) Délai de validité des offres

Les candidats restent engagés par leur offre pendant une durée de minimum 30 jours à compter de la date limite de remise des offres.

2) Confidentialité

Les candidats sont informés qu'ils seront tenus à une stricte confidentialité quant aux documents transmis (hors ceux relevant du domaine public), aux objectifs et aux modalités de la prestation attendue. Pour participer à la consultation, ils devront s'engager au respect de cette clause. Un accord de confidentialité devra être signé lors de la contractualisation par le Prestataire ainsi qu'individuellement par chaque personne physique impliquée dans les travaux.

3) Demande de renseignements et documents complémentaires

- Baptiste THORNARY : baptiste.thornary@bpifrance.fr
- Matthieu BRUN : matthieu.brun@bpifrance.fr
- Raphaël COTTIN : raphael.cottin@bpifrance.fr
- Emmanuel SCHNEIDER : emmanuel.schneider@bpifrance.fr

4) Contenu des réponses

Les réponses au présent appel d'offres seront rédigées en français et sont attendues au plus tard pour le vendredi 31 mai 2022, minuit aux adresses électroniques suivantes : matthieu.brun@bpifrance.fr et baptiste.thornary@bpifrance.fr, raphael.cottin@bpifrance.fr et emmanuel.schneider@bpifrance.fr



Le courriel aura pour objet « APPEL D'OFFRES – EVALUATION DE LA TRAJECTOIRE CARBONE DES PORTEFEUILLES BPIFRANCE » et ne devra pas excéder la taille de 8 Mo.

Le candidat fournira à l'appui de son offre, assortie des coûts évalués :

- un dossier de présentation complet de sa candidature, mettant en avant son expertise dans les domaines requis (cf. supra 5.2) ;
- une liste exhaustive de références de contrats ou de missions similaires ;
- un ou plusieurs exemples de travaux effectués, sous couvert de confidentialité ;
- des éléments de nature à justifier de la qualité de sa politique de sécurité informatique et de protection des données clients (ex : procédure de traitement des données sensibles, modèle d'engagement individuel de confidentialité, certificat de destruction des données clients à l'issue d'une mission...)
- un ou des CV types de prestataires (sous-traitance partielle à préciser) susceptibles d'intervenir dans cette mission d'étude ;
- un extrait K Bis, avec les documents relatifs aux pouvoirs de personnes habilitées à les engager avec copie du jugement, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- la justification de la régularité de sa situation fiscale et sociale.

Les candidats communiqueront une adresse courriel authentifiée et sécurisée. Cette adresse courriel sera également utilisée pour la conduite des échanges et pour communiquer la décision d'attribution de la prestation.

Les dossiers, qui seraient reçus par voie électronique et/ou par courrier après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

7. Critères d'attribution

Le ou les candidats seront classés à l'issue d'une étude approfondie des propositions et sur la base de critères définis ci-dessous. Une réponse peut être soumise par un consortium de prestataires.

Bpifrance se réserve le droit de contacter les candidats ayant présenté les meilleures offres en vue d'une audition et d'une négociation avant le choix du titulaire.

Les réponses seront appréciées au moyen de la liste des critères pondérés ci-dessous :

- | | |
|---|------|
| • critère 1 : Compétences sur la mesure de l'empreinte carbone | 25 % |
| • critère 2 : Expériences antérieures dans des missions équivalentes | 25 % |
| • critère 3 : Méthodologie déployée et capacité à respecter le calendrier | 25 % |
| • critère 4 : Conditions financières de la proposition | 25 % |